



Lettre de renonciation d'une des 2 parties d'un bien

Par **chachar**, le **12/05/2009** à **16:16**

Bonjour, étant séparé de mon concubin, nous avons signé un compromis de vente et je souhaite me désister de l'achat de cette maison, le notaire me demande une lettre de renonciation, j'ai peur de devoir payer des pénalités chez le notaire et à mon ex concubin, dois-je faire la lettre de renonciation ou pas? merci de votre aide